

Caractérisation des territoires à risque d'illettrisme



Régions d'Outre-Mer

La Réunion (974)

Édito

Disposer de données précises sur la réalité de l'illettrisme et de l'innumérisme dans les territoires est indispensable pour éclairer l'action et construire des solutions adaptées aux besoins. Il n'est toutefois pas possible, pour des raisons de coût et de complexité, de réaliser une mesure réelle de ces phénomènes à une échelle infra-départementale.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, et l'ANLCI ont donc travaillé, ensemble, à l'analyse du parcours des personnes en forte difficulté avec les compétences de base à partir de l'enquête Formation tout au Long de la Vie (FLV) de 2022, afin de dégager les facteurs de risque les plus pertinents et d'en proposer une projection à l'EPCI.

La carte départementale, élaborée avec l'ensemble de ces éléments et présentée dans ce document, donne **des clés de lecture pour mieux connaître les situations locales et adapter les stratégies de prévention et de lutte au plus près des besoins.** Rappelons qu'accompagner les adultes dans des parcours de remédiation leur permet d'accéder à l'autonomie et change notablement leur vie.



L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) vise l'accès de tous aux compétences de base (lire, écrire, compter, utiliser les outils numériques). Elle réunit, anime et soutient les décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

FICHE D'IDENTITÉ DU DÉPARTEMENT

Territoire	Effectifs des 18-64 ans (1)	Effectifs des 18-64 ans peu ou pas diplômés (1)	Part des 18-64 ans peu ou pas diplômés (1)	Part de jeunes repérés en difficulté de lecture au test de la JDC (2)	Part des NEET parmi les jeunes de 16-29 ans (1)	Taux de chômage (3)	Taux de pauvreté (4)	Part de la population résidant en QPV (5)
La Réunion	529 900	279 800	52,8%	27,2%	32,2%	17,3%	36,1%	21,0%
France*	39 361 900	15 073 700	38,3%	11,5%	16,0%	7,4%	15,3%	8,5%

Sources

- (1) Insee, recensement de la population 2022
- (2) DEPP, DSNJ - ministère des Armées, Journée défense et citoyenneté (JDC) 2022 et 2023
- (3) Insee, taux de chômage localisé, moyenne annuelle 2024
- (4) Insee-Cnaf-Cnav-CCMSA-DGFIP, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021
- (5) Insee, population de référence au 1er janvier 2020

* Données France hors Mayotte, sauf JDC (France entière, y compris Mayotte) et taux de pauvreté (France hexagonale plus Martinique et La Réunion)

Travail réalisé par Elise Bernert et Florian Allesardi, Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme de l'ANLCI, en partenariat avec l'Insee et la Depp.

CONSTAT ET FACTEURS DE RISQUE AU NIVEAU NATIONAL



1 personne sur 10
est en forte difficulté avec
les compétences de base
parmi les 18-64 ans scolarisés
(tout ou partie) en France

Le diplôme : premier facteur de risque



38% des non diplômés

et



Brevet
BEP
CAP

16% des peu diplômés

sont en forte difficulté avec les compétences de base.

Autres facteurs de risque : le lieu de scolarisation et l'âge



17% des personnes
arrivées en France en
cours de scolarité

et

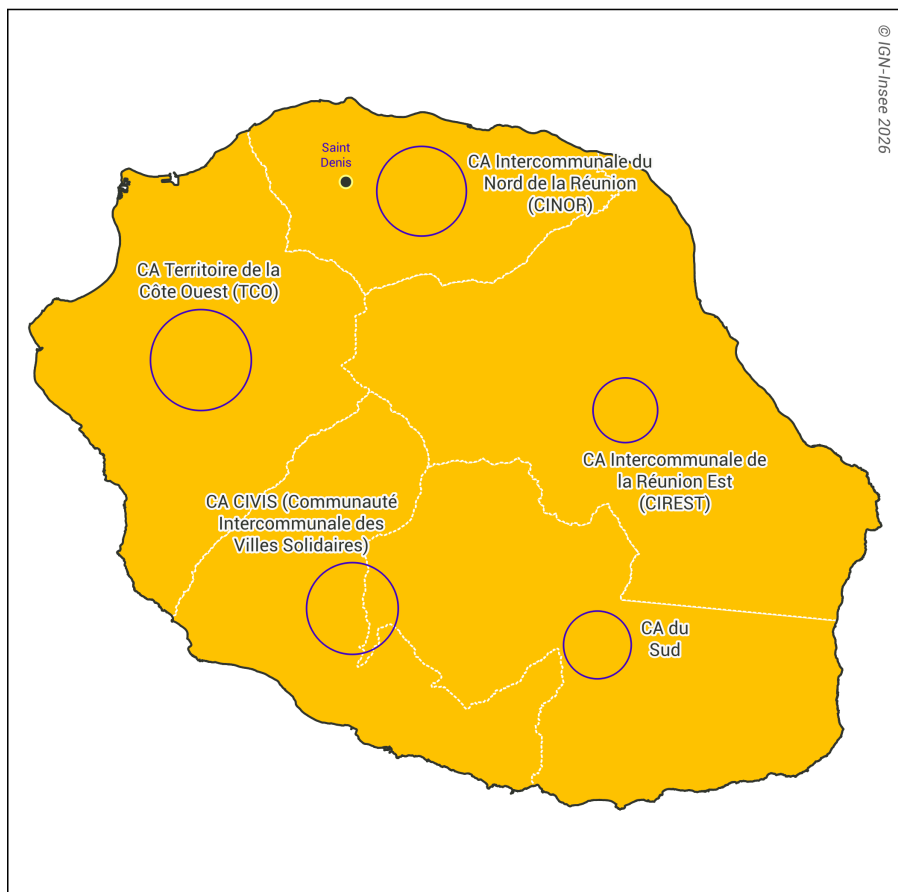


13% des
50-64 ans

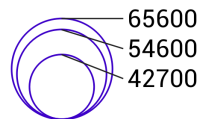
sont en forte difficulté avec les compétences de base.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

CARTE DE CUMUL DES RISQUES



Effectifs de 18-64 ans peu ou pas diplômés



■ Appartient aux 40 % d'EPCI dont la part de non diplômés est supérieure au seuil national (11,5%)

● Préfecture

Sources : Insee, Recensement de la population 2022

Champ : France hors Mayotte, personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans

Note de lecture de la carte de cumul

La CA du Sud affiche une part de non diplômés supérieure au seuil national (aplats jaune foncé). Son effectif de 18-64 ans peu ou pas diplômés est le deuxième plus faible du département (taille du cercle bleu).

ENJEUX POUR LE DÉPARTEMENT

Le département de La Réunion, le DROM le plus peuplé, est marqué par des fragilités importantes : 36 % de la population vit dans un foyer pauvre, 17 % sont au chômage, 53 % sont peu ou pas diplômés et 21 % des habitants résident dans un quartier de la politique de la ville (QPV). La géographie montagneuse de l'île est génératrice d'inégalités territoriales. Éloignés des villes principales, 20% des Réunionnais habitent « les hauts », ces secteurs cumulant certaines fragilités : niveaux de vie et de qualification, insertion professionnelle.

Ces données sont à mettre en lien avec le manque de maîtrise du français et du calcul : 26% des 18-64 ans sont en forte difficulté avec les compétences de base (lire, écrire et compter), soit 2,6 fois plus que la moyenne nationale. Ce manque d'autonomie a un impact direct sur les possibilités d'insertion professionnelle et sociale.

À la lecture de la carte, il apparaît que l'ensemble du territoire réunionnais est fortement exposé au risque d'illettrisme. Le premier facteur de risque est l'absence de diplôme : une personne sur 4 n'a pas de diplôme. Les deux EPCI de l'Est apparaissent plus exposés, avec une part de peu ou pas diplômés plus importantes. Toutefois, ces parts restent importantes dans l'ensemble des EPCI. Les effectifs de personnes peu ou pas diplômées sont répartis de façon quasi égale entre les 5 EPCI de l'île.

Face à ces constats, l'enjeu principal demeure l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre spécifique destinée aux adultes sur l'ensemble du territoire (en 2025, environ 800 places disponibles pour prendre en charge 135 000 adultes).

Le déploiement territorial de solutions peut s'appuyer sur 4 axes :

- La transformation des expérimentations en cours, en dispositif de droit commun. Par exemple : la prestation spécifique France Travail, LesPassclés, FAMILIRE, les dispositifs ARSA, les ateliers au sein des structures d'insertion par l'activité économique (URSAE et FEI) ou les actions de branches (PRISM EMPLOI, ...).
- Compléter les actions d'insertion professionnelle existantes par des « modules compétences de base », sur le modèle de l'expérimentation au sein des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Les dispositifs actuels n'incluent ni le repérage des difficultés de maîtrise des compétences de base ni de renfort en cas de besoin. Les adultes en situation d'illettrisme en sont exclus. Par exemple : les parcours d'apprentissage, les dispositifs de formation professionnelle régionaux (Ateliers de Parcours Sécurisé, Pré-qualification, ...).
- Le renforcement du rôle du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) dans le repérage des difficultés, afin de garantir une orientation adaptée. Par exemple, le réseau France Travail utilise l'outil Eva (Diagnostic Socio-Professionnel).
- La professionnalisation des acteurs de la lutte contre l'illettrisme (commanditaires et opérateurs), afin de créer de nouveaux parcours mieux adaptés aux besoins.

TABLEAU DES EPCI DU DÉPARTEMENT

EPCI	Peu ou pas diplômés parmi les 18-64 ans		Facteurs de risque				JDC	Peu ou pas diplômés parmi...			
	Effectifs	Part	Non diplômés	Peu diplômés	Personnes arrivées en France en cours de scolarité	Personnes de 50-64 ans	Part de jeunes repérés en difficulté de lecture *	Part des NEET de 16-29 ans	Part des 18-64 ans en emploi	Part des 18-64 ans demandeurs d'emploi	
CA Intercommunale de la Réunion Est (CIREST)	42 700	61,9%	31,1%	●	+++	-	-	+++	57,0%	49,0%	70,5%
CA du Sud	43 000	59,3%	29,4%	●	+++	-	+	+++	56,0%	46,7%	70,7%
CA CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires)	56 400	55,8%	27,1%	●	++	-	-	+++	56,2%	43,3%	68,2%
CA Territoire de la Côte Ouest (TCO)	65 600	53,3%	26,0%	●	++	-	-	+++	57,7%	40,8%	68,0%
CA Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR)	54 600	49,2%	23,4%	●	+	-	-	+++	53,7%	36,3%	63,9%

Légende

+++ : dépasse la moyenne nationale de plus d'1 écart-type
++ : dépasse la moyenne nationale de ½ à 1 écart-type
+ : dépasse la moyenne nationale de moins de ½ écart-type
- : est inférieure à la moyenne nationale
+++ : écart à la moyenne nationale supérieur ou égal à +3.1
++ : écart à la moyenne nationale entre +0.8 et +3.1
+ : écart à la moyenne nationale entre 0 et +0.8
- : inférieure à la moyenne nationale (11.5%)
nc : non communiqué

● Appartient aux 40 % d'EPCI dont la part de non diplômés est supérieure au seuil France (11.5%)

● Appartient aux 20 % d'EPCI dont la part du facteur donné est parmi les plus élevées au niveau national

Sources :

Insee, Recensement de la population 2022, France hors Mayotte, personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans

sauf * : DEPP, DSNJ - Ministère des Armées, JDC 2022 et 2023, champ = français de 16 à 25 ans ayant passé un test de lecture lors de la JDC

Note de lecture de tableau des EPCI

La CA Intercommunale de la Réunion Est (CIREST) présente un facteur de risque : une part de non diplômés supérieure au seuil national (aplats jaune foncé). Elle compte 42 700 personnes de 18-64 ans peu ou pas diplômées. La part de jeunes repérés en difficulté de lecture est parmi les plus élevées au niveau national. Cet EPCI se caractérise par une part élevée de peu ou pas diplômés parmi les jeunes NEET, les 18-64 ans en emploi et les 18-64 ans en recherche d'emploi.

Définitions

Personnes en forte difficulté avec les

compétences de base : personnes qui ont été scolarisées en France et qui ont obtenu moins de 60 % de réussite lors des mises en situation dans au moins un des quatre domaines de compétence (lire, écrire, comprendre, compter).

Personnes peu ou pas diplômées : celles qui ont un diplôme inférieur au Bac ou aucun diplôme.

NEET : « Not in Education, Employment or Training », c'est-à-dire les personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

Taux de chômage localisé : il s'agit de la part des personnes sans emploi, disponibles et recherchant activement un travail dans une zone géographique donnée, rapportée à l'ensemble de la population active de cette zone.

Taux de pauvreté : part de la population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire, défini conventionnellement à 60 % du niveau de vie médian, soit 1288 €/mois en 2023 pour une personne seule.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale équivalent à des intercommunalités.

CA : Communauté d'agglomération

CC : Communauté de communes

CU : Communauté urbaine

Méthode et sources

Sources : l'enquête **Formation tout au Long de la Vie (FLV)** a été réalisée en face-à-face auprès de 16 200 personnes de 18-64 ans de septembre 2022 à mars 2023 par l'Insee et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail avec l'appui de l'ANLCI et de la Depp. Le volet « compétences » permet d'évaluer les compétences de base des adultes de 18-64 ans en littératie et numératie. L'enquête fournit des données à l'échelle nationale mais ne permet pas de produire de résultats à un niveau régional ou infrarégional, sauf pour les régions d'outre-mer qui ont bénéficié d'une extension d'enquête.

Méthode : un projet pilote en Hauts-de-France, en partenariat entre l'Insee Hauts-de-France, le C2RP (Carif-Oref des Hauts-de-France) et l'ANLCI, a permis d'identifier des facteurs de risque à partir de l'analyse de l'enquête FLV. Ces travaux ont été repris nationalement par un groupe de travail Insee-Depp-ANLCI et permettent d'arriver à la méthode présentée ici.

Le diplôme est de loin le premier facteur de risque : moins une personne est diplômée, plus son risque d'être en situation d'illettrisme est fort. Ainsi, les non diplômés constituent la population la plus à risque, suivis par les peu diplômés. Deux autres facteurs ont été identifiés comme pertinents : l'arrivée en France en cours de scolarité et celui d'avoir plus de 50 ans. Ces variables sont disponibles dans les données du **Recensement de la population 2022 (RP)**. Elles ont été utilisées au niveau de l'EPCI pour caractériser le risque d'illettrisme.

Pour aller plus loin

- « Illettrisme et innumérisme : 1 adulte sur 10 en forte difficulté », Les Dossiers de l'Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme, ANLCI, septembre 2024, Bernert E.
- « Les difficultés à l'écrit ou en calcul pénalisent l'insertion professionnelle, surtout celle des femmes et des peu ou pas diplômés », Insee Première n°2080, Insee, octobre 2025, Pilorge C.
- « Journée défense et citoyenneté 2024 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme », Note d'Information, n° 25-57, DEPP, octobre 2025, Girardeau-Barthet H.
- « À La Réunion, un adulte sur six en difficulté à l'écrit en français », Insee Analyses Réunion n°92, Insee, novembre 2024, Garoche B., Mekkaoui J.
- « Un adulte sur quatre est en forte difficulté avec les compétences de base », Chiffres clés n°1, ANLCI, Janvier 2026, Bernert E., Wurry M.

Votre contact en région

Olivier HUGARD

Coordinateur régional ANLCI
La Réunion

07.64.30.09.03

olivier.hugard@anlci.gouv.fr